



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 25 JUIN 2024

### Délibération N° DEL40/2024

#### Réforme de véhicules

7.10

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 14 juin 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Etaient présents :

Pierre-Frédéric BILLET, Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

#### Etaient excusées :

Nadine CHOLIN, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

L'opération de mise à la réforme d'un bien consiste à le faire sortir de l'actif en cas de démolition, de destruction ou de mise hors service d'une immobilisation résultant d'un acte volontaire (mise au rebut d'un bien en fin de vie ou devenu obsolète) ou d'un événement indépendant de la volonté de la collectivité (incendie, vol), dès lors qu'il n'y a ni prix de vente, ni encaissement d'une indemnité d'assurance, autrement dit sans contrepartie financière.

L'opération de la mise à la réforme est une opération d'ordre non budgétaire. L'ordonnateur n'a pas de crédit à prévoir au budget.

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire des véhicules listés ci-dessous.

Compte tenu de leur état de vétusté, je vous propose de les réformer et de les sortir de l'inventaire du Centre Communal d'Action Sociale :

Numéro inventaire	Immatriculation	Modèle	Type	N° Série	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Budget
4159	2710 RY 28	RENAULT 5 EXPRESS 6 CV	F10405A	VF1F4040502480362	31/12/1992	7 981.71 euro	Budget annexe SSIAD
4772	1784 TQ 28	PEUGEOT 106 OPEN	MPE1001BS057	VF31CCDZE52349744	31/12/1998	7 982.23 euro	Budget annexe SSIAD
4843	5423 VM 28	OPEL CORSA GPL	MPL1161FU068	WOLOXCFO836038255	31/12/2002	14 000.00 euro	Budget annexe SSIAD
Inconnu	AH-460-BT	OPEL CORSA DIESEL	Inconnu	MPL51B1FP528	2006	Inconnu	Inconnu

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET**

- ✓ **Approuve** la réforme de ces véhicules,
- ✓ **Autorise** la sortie de ces véhicule de l'inventaire du Centre Communal d'Action Sociale.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Le Président  
Du Centre Communal d'Action Sociale**



**Pierre-Frédéric BILLET**

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux  
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 03/07/2024

Accusé de réception en préfecture  
028-262800584-20240625-DEL40-2024-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2024  
Date de réception préfecture : 03/07/2024